

NOYAL MUZILLAC

infos



Le Mot du Maire



Chers concitoyens,

En cette période de préparation des budgets pour l'année 2024, je souhaite revenir sur un thème déjà abordé l'an passé : la hausse du tarif d'électricité.

Noyal-Muzillac a participé à un appel d'offre orchestré par MORBIHAN ÉNERGIES où presque toutes les collectivités du Morbihan ont adhéré. Le but est d'obtenir un prix compétitif pour nos communes. Mauvaise nouvelle, un seul fournisseur a répondu à l'appel d'offre : TOTAL ENERGIES. Ce que je vous prédisais dans le Noyal-Muzillac info de Mars 2023 est arrivé. Le coût du kilowattheure est multiplié par 2,5. En 2023, les dépenses en électricité étaient de 46 000 euros. En 2024, nous risquons de dépenser 140 000 euros : pas simple à assumer pour notre collectivité.

La commune continue à investir. Un local de découpe du gibier sera livré aux chasseurs d'ici l'été prochain et la salle des fêtes sera restaurée en fin d'année 2024. Tous les lots du lotissement « champ pasteur » sont réservés.

La question est de savoir si une nouvelle opération est envisageable. Les élus municipaux devront y répondre.

Pour tout sujet, n'hésitez pas à contacter la mairie. Je suis à votre disposition afin d'échanger.

Restons optimistes, solidaires et responsables

A vos agendas !

Carnaval des écoles le 16 mars
à 10h30, place de la mairie.

Patrick Beillon

Affaires sociales

Café connecté

Depuis début Janvier, une équipe de 5 bénévoles a pris en charge l'animation des cafés connectés, initiés par le CLARPA56 en 2023.

Le jeudi, tous les 15 jours, de 14h à 16h, nous nous retrouvons en mairie pour un temps convivial d'exploration numérique, de partage d'astuces, autour d'une petite collation. Nous abordons des thèmes différents à chaque séance. Ces ateliers sont gratuits, sans inscription.

Chaque participant apporte son téléphone portable et/ou tablette et/ou ordinateur.

Pour tous renseignements, contactez la mairie au 02 97 41 65 47 ou par mail cafeconnectenoyalmuzillac@gmail.com



Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés de la commune aura lieu **le samedi 20 Avril 2024 à 12h30** à la salle des fêtes de la Michochène.

Les membres du conseil municipal des Enfants seront de la fête également.

Le CCAS offre le repas aux personnes de 73 ans et plus. Une participation de 20 euros est demandée aux personnes accompagnantes.

Les inscriptions se font en mairie au 02-97-41-65-47 ou sur place.

Nous vous attendons nombreux! À très vite.

Anne-Cécile Blanchard
Adjointe aux affaires sociales

Panneaux Lumineux

Vous souhaitez avoir les dernières informations concernant les évènements à venir sur la commune.

Téléchargez l'application « Centolive » du panneau lumineux.



Trop c'est trop

Nous sommes des élus du conseil municipal des enfants, nos copains nous disent qu'il y a trop de détritus et cacas de chien dans notre bourg et dans les fossés.

Alors, s'il vous plaît, soyez sympas, pour nous et pour vous, **mettez tout ça dans vos poubelles.**

Merci à tout le monde.

Le conseil municipal des enfants (CME)

Affaires scolaires

Virée parisienne du conseil municipal des enfants

Sur invitation de Anne Le Hénanff, députée du Morbihan, nous avons projeté de visiter l'Assemblée Nationale durant un séjour à Paris programmé début novembre dernier.

La tempête Ciaran nous a contraint au report. Le 28 février 2024, sept élus du CME sont partis en train avec deux animateurs et six homologues de la commune d'Arzal. Au programme : la visite guidée du palais Bourbon avec la présence des députés ainsi que la visite commentée en bateaux-mouches pour découvrir la capitale. Une journée de découvertes pour les grands et les plus jeunes.



Avec plaisir partageons un repas

Le CCAS, avec le concours des élus du CME 2023-2024, a convenu d'ouvrir le restaurant scolaire certains mercredis pour que jeunes et moins jeunes partagent la convivialité d'un repas cuisiné par Armandine et Marie France, suivi d'un petit café ludique à l'ALSH. Vous trouverez toutes les informations dans l'affiche jointe à ce Noyal-Muzillac Infos.

Problème de mobilité : nous pouvons venir vous chercher. N'hésitez pas à réserver pour passer un bon moment.

Valérie Lafaurie-Le Divellec

Adjointe aux affaires scolaires

Troc plantes et graines

Les beaux jours arrivent. Les premières fleurs parfument déjà vos jardins. Vous voulez modifier, embellir votre extérieur, créer un nouvel espace végétal ou diversifier votre potager, nous vous invitons le **samedi 13 avril 2024, place Julien Daniello de 9h30 à 12h00.**

Venez échanger plants, graines, conseils ou tout simplement passez nous voir pour partager un café ou une tisane!

(sous chapiteau si mauvais temps)

Dans le même esprit, après avoir planté et semé vos fleurs, vous serez les bienvenus au « concours des maisons fleuries »

Inscription à la mairie jusqu'au 25 mai 2024.



La commission fleurissement, Françoise & Sylvie



arc sud bretagne
TERritoire d'Arc Sud Bretagne

Animation Compostage et distribution de composteurs individuels

SAMEDI 23 MARS 2024 de 9h à 12h

Salle Michochène
Rue du Stade
NOYAL-MUZILLAC

Le Service Déchets d'Arc Sud Bretagne,
en partenariat avec l'Ecole de la Nature de Branféré,
vous propose une sensibilisation sur les bonnes pratiques de compostage.
Même si vous avez déjà un composteur, vous êtes les bienvenus !

La distribution des composteurs est réservée aux usagers résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, n'ayant pas eu de composteur depuis 2014, et possédant un jardin ou un espace susceptible de réaliser le compostage dans de bonnes conditions.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADRENE
Pôle Environnement - 02 99 91 40 90
environnement@arcsudbretagne.fr



Eglise St Martin : les travaux sont en cours

Les façades Sud et Est sont rénovées depuis mi-novembre 2023. L'échafaudage se déplace au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cependant, il faut reprendre la partie haute du pignon du transept Sud (pierres de chevronnière et moellons) et reprendre la chaîne d'angle Sud-Est du transept (pierres de chevronnière et de corniche).

À ce jour, les travaux du maçon sont bien avancés. En mars, interviendront les entreprises de couverture (gouttières, solins), de menuiserie (portes et fenêtres), de métallerie (rampes et garde-corps), de peinture (menuiseries et mur Est) et les vitraux feront leurs retours.

Ces réalisations seront terminées pour le 31 Mars 2024.

POURQUOI la couleur du pignon semble différente de celle des façades Nord et Sud ?

Les matériaux sont les mêmes, sable de Nivillac et chaux. C'est la technique qui est différente :

- sur le pignon Est, finition « talochée » (meilleure protection contre les intempéries)
- sur les façades Nord et Sud, c'est une finition « grattée »

C'est ce qui donne cette illusion de couleur différente.

Ces travaux sont financés avec la participation de plusieurs partenaires suivant les projets :



Maison de la fontaine ... Cela se termine

Le lot métallerie a été attribué à une nouvelle entreprise début 2024 suite à la défaillance de la première, titulaire du marché.

Son intervention (pose des garde-corps, mains courantes et appuis de fenêtres) est prévue début Mars.

Nous espérons une livraison pour la fin Mars 2024, après 27 mois de travaux.



Christian Billy

Adjoint aux bâtiments communaux, commerces, centre-bourg, revitalisation, patrimoine et tourisme

Voirie et urbanisme

Aménagement foncier

En 2024, la consultation pour le choix d'un cabinet de maîtrise d'œuvre est en cours.

Pour rappel, ce maître d'œuvre, devra notamment préciser les types de travaux, les échelonner et les prioriser, déterminer le coût par opération, puis consulter les entreprises de travaux publics.

Après ces différentes étapes, le chantier pourrait commencer au deuxième semestre.

Chemins de randonnée

Les chemins de randonnée sont entretenus par plusieurs intervenants ; l'association Au Gré des Sentiers, les services techniques municipaux, d'Arc Sud Bretagne et de Questembert Communauté.

Ils se donneront prochainement rendez-vous afin d'échelonner leurs interventions pour cette année 2024. Une demande auprès d'Arc Sud Bretagne a été formulée pour terminer le passage sur pilotis, situé au niveau du « pont Piron ».

Voirie- Sécurité routière

Le programme d'entretien de la voirie communale 2024 retenu par la commission, projette des travaux sur les secteurs de La ville Taillouse, Rangornan, Kervy et La Chapelle de Carné. Le contournement Est de l'agglomération sera également revêtu entièrement. Cela permettra aux usagers d'engins lourds d'éviter le passage en centre bourg. Un complément de signalisation routière assurera la sécurité de tous les usagers.

Concernant le secteur de La Chapelle de Carné, un revêtement localisé type PATA (Point A Temps Automatique) imperméabilisera le corps de chaussée, le protégeant ainsi de toute déformation.

Une demande a été effectuée auprès d'Arc Sud Bretagne afin qu'ils procèdent en 2024, à la pose d'une couche de roulement de l'axe principal de Kervy, soit la VC n°201.

Lotissements

Le Champ Pasteur

Les 16 lots sont tous attribués et les travaux de la première phase (voirie provisoire, réseaux rigides et souples) sont achevés.

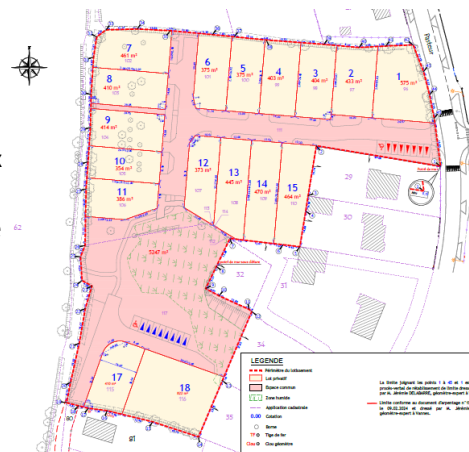
Les travaux contigus au chemin des Maures seront également effectués lors de la deuxième phase soit après la fin des constructions.

Trois nouveaux noms de rue ont été retenus par le conseil municipal :

- rue des Maures (ex chemin des Maures)
- rue Marie Curie (carrefour de la RD 5 jusqu'à l'angle des lots 6 et 12)
- rue Françoise Dolto (du lot 7 au lot 11)

Grand Beaufort

En concertation avec les propriétaires, les travaux de finition de la voirie sont terminés. Il reste quelques plantations à effectuer le long du cheminement par nos services techniques.



Urbanisme

En 2024, la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) sera entérinée au sein d'Arc Sud Bretagne. Ce schéma définissant les grandes lignes de l'aménagement du territoire servira de base aux prochains PLU. Il porte notamment sur plusieurs aspects :

- la densité : 22 logements / ha pour la commune de Noyal-Muzillac
- la surface maximum pouvant être constructible en phase avec les lois ex : ZAN (Zéro Artificialisation Nette)
- le volet environnemental : protection de l'eau et de la faune

Didier Loyer

Adjoint à l'urbanisme, voirie, aménagement foncier, SCOT, environnement, sécurité routière

Eclairage public

La commune a adhéré en 2023 à 2 programmes exceptionnels de Morbihan Energies (maître d'œuvre sur les réseaux d'éclairage et basse-tension sur le département).

Les travaux réalisés par l'entreprise INEO en début d'année consistaient à remplacer 15 ensembles mâts et lanternes type « BOULE » afin de réduire la pollution lumineuse vers le ciel et la consommation électrique.

Les 15 lanternes ont été remplacées par des luminaires LEDS répartis ainsi :

Parking du Stade, maison de la fontaine, rue des Noës, place Poulho, résidence de Beaufort. La consommation va être réduite de 65% et l'éclairage est dirigé vers le sol.

Le 2ème programme consiste à installer deux horloges connectées « ECOWATT ». Le but est de faire un délestage de l'éclairage public en période hivernale à la demande de RTE afin de soulager le réseau pour conserver l'alimentation des foyers. Les deux secteurs qui pourront être délestés sont la résidence de Beaufort et le lotissement Plaisance.



Avant travaux



Après travaux